



Appel à contribution

en vue de la Rencontre nationale du 9 octobre 2015

La FCSF contribue à la démocratisation de la culture et au développement culturel des territoires en prenant appui sur les compétences et savoir-faire des centres et des fédérations, sur les collaborations au niveau national et en région.

Le Groupe culture de la FCSF, depuis le congrès en 2013, a impulsé une démarche participative et invité les centres à contribuer à la réflexion sur la dimension culturelle dans les projets sociaux, lors d'une journée nationale en janvier 2014 (Culture et pouvoir d'agir : comment on s'y prend).

Considérant la culture comme un moyen d'aborder la question du vivre ensemble dans notre société actuelle,

NOUS VOUS INVITONS A LA REAFFIRMER ENSEMBLE

En amplifiant la réflexion et en partageant les pratiques

COMMENT ?

En poursuivant un processus contributif dans la durée et en récoltant des « récits réflexifs » sous la forme de pastilles vidéos de 3 mn maximum (qui peuvent être réalisées avec un smartphone !)

Ces témoignages vidéos vont nous permettre de construire le programme de la rencontre nationale du 9 octobre 2015 à Paris.

Lors de cette journée, nous aborderons également la déclaration des "droits culturels (qui) sont, à l'égal des droits de l'homme, une expression et une exigence de la dignité humaine" (déclaration de Fribourg)*

* droitsculturels.org/ressources/wp-content/uploads/sites/2/*2012/07/DéclarationFribourg.pdf

(suite au verso)



Appel à contribution

1/ Qu'attend-on ?

Donner à voir les transformations individuelles et collectives produites par les pratiques culturelles et artistiques sur le territoire d'un Centre social, d'une Fédération ou d'une Union.

Il s'agira de « croiser des regards » sur ce que cela a produit dans le centre, dans le quartier, sur les personnes, sur le territoire, en prenant soin de recueillir des points de vue divers.

2/ Comment ?

En réalisant des pastilles vidéos collectant des « récits réflexifs ».

3/ Cahier des charges

a/ En s'appuyant sur une expérience culturelle ou artistique précise (action, production, création partagée), poser une question unique :

De votre point de vue, qu'est-ce que cela a produit ?

b/ 3 pastilles minimum par site

c/ Durée d'une pastille : 3 mn

d/ Une pastille par acteur (habitant, partenaire, artiste, salarié, bénévole...)

e/ Le matériel sera celui à usage quotidien qui ne nécessite pas de montage (smartphone, appareil photo numérique, tablette...)

4/ Recueil des travaux

Les réalisations doivent être expédiées via WeTransfer (www.wetransfer.com) à Thierry Léger : tleger.centre@orange.fr
tleger.centre@orange.fr

5/ Date limite

1^{er} juin 2015

